



Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick

Société de développement régional
vendredi le 28 octobre 2011

Shippagan, N.B.

Renouveler l'économie du nord du Nouveau-Brunswick

Introduction

Au cours des dernières années, le nord du Nouveau-Brunswick et la région de Miramichi ont connu plus que leur part de problèmes. Pour surmonter les difficultés de ces régions et diversifier leurs économies, on a établi en 1999 un financement ciblant certains programmes, financement qui a été renouvelé en 2004 pour prendre fin en mars 2009. En avril 2009, le Fonds de développement économique pour le nord a été établi pour fournir une aide complémentaire de 50 millions de dollars sur une période de trois ans, soit du 1^{er} avril 2009 au 31 mars 2012, afin de développer, de diversifier et de faire croître l'économie du nord du N.-B.

Ces programmes ont réussi à relever les défis du nord en créant des entreprises et des collectivités plus concurrentielles et en préparant le terrain au renouvellement économique en investissant dans les infrastructures. Or, l'incertitude économique, associée à de grands changements dans les secteurs traditionnels de la région, a entravé la croissance globale. Parmi les autres facteurs entraînant des difficultés, notons :

- l'absence d'importants investissements par des entreprises phares et par le secteur privé pour soutenir la diversification de l'économie;
- l'émigration de la population, surtout des jeunes travailleurs, des régions du nord de la province vers celles du sud;
- la faiblesse des investissements en recherche et développement et en production à valeur ajoutée;
- une carence des investissements dans les infrastructures;
- un taux de chômage élevé.

Une approche stratégique pour une prospérité économique

La prospérité future du nord du Nouveau-Brunswick et de la région de Miramichi dépend de la capacité de trouver de nouveaux moyens d'attirer des investissements et du soutien donné aux idées dynamiques et novatrices.

Les investissements stratégiques dans le nord du Nouveau-Brunswick et la région de Miramichi seront orientés selon un nouveau plan d'action pour le nord du Nouveau-Brunswick et la région de Miramichi, plan qui sera élaboré dans la foulée des réussites des plans d'action précédent pour le nord du Nouveau-Brunswick et de la **stratégie de développement économique** de la province qui sera mise au point sous peu. La stratégie récompensera l'esprit entrepreneurial, visera l'utilisation des technologies, favorisera les investissements en recherche et développement et récompensera l'innovation et la productivité par la création de nouveaux avantages concurrentiels pour le nord du Nouveau-Brunswick.

L'obtention de résultats marquants suppose le recours à des mesures audacieuses. Il nous faut donc des outils dynamiques et bien ciblés pour soutenir le développement stratégique de nos régions du nord. À cette fin, le Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick offrira une assistance complémentaire de 200 M\$ sur une période de quatre ans, soit du 1^{er} avril 2011 au 31 mars 2015. De plus, le Fonds de développement économique et d'innovation pour la région de Miramichi apportera une aide complémentaire de 50 M\$ sur la même période.

Des priorités et des besoins différents demandent des mesures différentes. Par conséquent, ces fonds fourniront des contributions non remboursables, des prêts ou des garanties d'emprunt selon ce qui s'impose pour atteindre des résultats concrets.

Le Fonds de développement économique et d'innovation pour le nord du Nouveau-Brunswick se concentrera sur cinq domaines prioritaires d'investissement

Accès au capital pour le développement

Les initiatives qui permettent à nos entreprises actuelles d'accélérer leur croissance seront prioritaires. Le soutien des entreprises du secteur privé est un élément clé pour faire croître et renforcer le tissu économique global de la région.

Les activités admissibles seront liées aux dépenses en immobilisations dans les domaines suivants :

- l'amélioration de la productivité;
- le soutien du fonctionnement;
- les coûts de démarrage;
- l'acquisition d'équipement;
- l'amélioration des infrastructures;
- l'agrandissement des lieux de travail;
- le développement entrepreneurial.

Adoption des technologies de l'information et des communications

L'investissement dans les technologies de l'information et des communications (TIC) est un facteur crucial de la compétitivité de nos entreprises. En tant qu'élément stratégique du renouvellement économique, l'adoption des TIC est un aspect clé de l'approche du gouvernement au développement économique. L'approche stratégique met également l'accent sur l'utilisation novatrice de technologies déjà établies.

L'investissement en TIC amène une productivité accrue, une meilleure connaissance de l'environnement, une meilleure gestion des ressources humaines, de nouveaux marchés et de nombreux autres avantages. Le soutien des TIC peut aider nos industries traditionnelles à se réinventer.

Les investissements dans les entreprises du le Nord contribuerons directement à :

- l'acquisition de nouvelles technologies;
- de nouvelles applications commerciales;
- l'automatisation d'applications ou de services existants;
- l'amélioration de la gestion de l'information.

Recherche, développement et innovation

Volet recherche et développement

Dans le cadre de cette nouvelle initiative de financement, la recherche et le développement seront beaucoup mieux ciblés et circonscrits. Le fonds visera les priorités suivantes :

Encourager la recherche :

- soutenir le recrutement de chercheurs de haut calibre et leur maintien dans nos établissements privés et publics;
- accélérer le développement de démarches stratégiques qui deviendront les moteurs de secteurs tels que l'aquaculture, la tourbe et les biotechnologies;
- inciter les entreprises à prendre part à des projets de recherche et à des réseaux internationaux, ainsi qu'au transfert technologique dans des secteurs stratégiques.

Favoriser la recherche dans les secteurs à grand potentiel :

- soutenir les partenariats entre des grappes d'entreprises et des établissements de recherche pour effectuer de la recherche industrielle;
- appuyer le développement et l'organisation du transfert technologique et du transfert de connaissances;
- soutenir la diversification des secteurs traditionnels menacés.

Augmenter les retombées économiques de la recherche :

- augmenter la valeur de la recherche industrielle en aidant son application;
- soutenir les efforts des PME en matière d'innovation en améliorant leur accès à des connaissances spécialisées et aux établissements de recherche publics.

Volet innovation

Une nouvelle composante des fonds est leur accent sur l'adoption de l'innovation.

L'innovation est un catalyseur de la croissance, et l'innovation permanente est un élément crucial pour rendre les entreprises concurrentielles.

Pour soutenir les entrepreneurs novateurs, les mesures suivantes seront visées :

- la mise en œuvre de pratiques et de processus novateurs;
- l'amélioration de la qualité et de l'efficacité;
- le développement de technologies évoluées;
- l'élaboration de nouvelles stratégies organisationnelles.

Amélioration des infrastructures stratégiques

Les investissements stratégiques dans les infrastructures rehaussent la capacité de la région à soutenir la création d'emplois et à améliorer les perspectives de développement économique dans la région. Les investissements aux ports de Belledune et de Dalhousie, au centre naval de Bas-Caraquet et à l'aéroport de Miramichi sont des exemples d'importants investissements stratégiques effectués récemment dans le nord pour rendre la région plus concurrentielle et attirer davantage d'investissements.

Le gouvernement du Nouveau-Brunswick travaillera de pair avec ses partenaires du gouvernement fédéral pour optimiser les effets de levier en ayant recours à des partenariats des secteurs public et privé pour atteindre des objectifs et des visées que la Province et ses partenaires ont en commun.

Les investissements dans les infrastructures aideront :

- les investissements qui soutiennent le développement des entreprises;
- les infrastructures stratégiques de transport;
- les parcs industriels et commerciaux;
- les infrastructures touristiques stratégiques.

Développement d'une main-d'œuvre chevronnée

Pour devenir concurrentiels et le rester dans tous les secteurs, les travailleurs et les propriétaires d'entreprises du nord du Nouveau-Brunswick doivent avoir un accès fiable et constant à de la formation de première qualité et à des occasions de perfectionnement continu pour renforcer leurs compétences de base. En acquérant de nouvelles compétences et des habiletés de pointe, les travailleurs et les gestionnaires sont mieux équipés pour assurer et accroître la qualité de vie et la qualité du travail dans les régions rurales.

Les propositions d'initiatives doivent se situer au niveau de nos institutions d'éducation postsecondaire et soutenir le développement du secteur privé, par exemple :

- permettre aux travailleurs d'accéder à un perfectionnement professionnel de pointe;
- améliorer les connaissances et les compétences des propriétaires et des dirigeants;
- offrir aux entrepreneurs actuels et débutants l'accès à une formation de base ou supérieure en gestion des affaires;
- attirer et maintenir des travailleurs et du personnel de gestion qualifiés pour soutenir nos entreprises.

Pour un avenir prospère

Les nouveaux Fonds de développement économique et d'innovation mettront l'accent surtout sur des investissements auprès d'entreprises déjà en place qui font du développement économique. Nous soutiendrons l'investissement local et nous encouragerons fortement le démarrage d'entreprises.

Le processus de consultation auprès des intervenants du Nord du Nouveau-Brunswick et les investissements des fonds de développement économique et d'innovations permettront au Nord du Nouveau-Brunswick et à la région de Miramichi de poursuivre leur cheminement vers un avenir plus prospère et concurrentiel.